

**2012-2018 :**

## **UNE AMBITION ET UN SOUFFLE NOUVEAU POUR PROFONDEVILLE**

**Le programme d'Ecolo pour les élections communales**

### **PROFONDEVILLE, AVEC VOUS !**

---

Tout le monde s'accorde à le dire, la commune de Profondeville conjugue de nombreux atouts : **son environnement, son patrimoine et le cadre de vie** qu'elle offre à ses habitants; **ses infrastructures**: une gare qui relie directement l'entité à Namur, Dinant ou Bruxelles, un complexe sportif bien équipé et relativement central, une offre d'accueil de la petite enfance qui s'étoffe en réponse aux besoins des jeunes familles, des écoles actives et attractives; et surtout, **le dynamisme de ses habitants**: les commerces de proximité et les nombreuses associations animent nos villages et proposent des services et activités culturelles ou sportives aux jeunes et moins jeunes.

Mais la commune de Profondeville doit également faire face à des enjeux, tout aussi importants aux yeux de ses habitants : **la mobilité et la sécurité** de ceux qui se déplacent dans nos villages; **la pression foncière et immobilière** qui menace la qualité paysagère de notre commune et la rend financièrement inaccessible à de nombreux ménages qui craignent de ne pas pouvoir vivre là où ils ont pourtant grandi; **l'intégration harmonieuse de l'activité économique**, (dont les carrières) dans leur environnement; la transformation de notre commune en « **villages-dortoirs** » à l'entrée de la capitale wallonne, et ce au détriment de la convivialité et du lien social.

Face à de tels enjeux, il existe au moins deux manières de procéder.

On appellera la première « la méthode plic ploc ». A l'œuvre depuis des années dans notre belle commune, elle se traduit par une politique à la petite semaine, ou par une gestion dite « en bon père de famille »; autrement dit **une gestion sans ambition ni vision, certes pas méchante, mais pas non plus enthousiasmante ni mobilisatrice**. Nous considérons que cette méthode a fait son temps et qu'elle n'est surtout plus à la hauteur des défis à relever par les élus dès le lendemain des élections d'octobre prochain.

Nous vous proposons une autre méthode, nettement plus **volontariste** ; une méthode basée sur des compétences, sur un dialogue constant avec la population et *in fine* sur des choix politiques clairs. Nous considérons que la commune de Profondeville a besoin d'une énergie et d'un souffle nouveaux. Elle a besoin de femmes et d'hommes dotés **d'un projet ambitieux et pragmatique**, des femmes et des hommes qui envisagent leur mandat communal comme un engagement et un métier qui nécessite des compétences adéquates. Des femmes et des hommes soucieux de travailler **avec les citoyens, les associations, les acteurs économiques de la commune**, pour mieux valoriser les atouts de nos villages et répondre aux besoins des habitants.

# 1. UNE COMMUNE BIEN GÉRÉE

---

La commune est un niveau de pouvoir important par les services de proximité qu'elle organise directement, par les projets innovants et les actions concrètes qu'elle soutient, par les relations qu'elle noue avec les citoyens et les associations. Transparence et objectivité, gestion rigoureuse et choix clairs, participation citoyenne doivent guider l'action des élus.

La bonne gouvernance ne nécessite pas de budget, mais une volonté collective et assumée d'adopter des pratiques politiques à la hauteur des responsabilités qui incombent aux mandataires.

Des réformes structurelles sont, en la matière, nécessaires à l'échelle de notre commune. Ecolo entend moderniser la gestion communale, développer l'exemplarité de sa gouvernance et mieux associer les habitants aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

## GERER LA COMMUNE DE MANIERE EXEMPLAIRE

Face aux défis environnementaux, sociaux et économiques, les citoyens s'attendent de plus en plus à poser des actes, à leur mesure et selon leur budget bien sûr, pour réduire leur empreinte écologique, diminuer leur facture énergétique, manger davantage d'aliments de saison produits dans nos régions... Par ailleurs, les habitants de Profondeville, comme tous les Belges égaux devant la loi, s'appliquent à respecter les différentes législations auxquelles ils sont soumis, par exemple en matière d'urbanisme.

La commune de Profondeville et son Centre d'action sociale, en tant que pouvoirs publics, doivent évidemment faire de même. Ecolo considère d'ailleurs qu'ils doivent montrer l'exemple.

<b>Ecolo propose de</b>
-------------------------

- **Développer des marchés publics socialement et environnementalement responsables.** Ceci vaut pour tous les marchés passés par la commune, mais est particulièrement important pour les repas fournis dans les cantines scolaires, dans les crèches ou servis à domicile.

*Exemple à suivre : la commune voisine de Floreffe, sous l'impulsion de l'échevine Ecolo, a choisi une entreprise de formation par le travail de Mettet pour servir des repas bio aux enfants inscrits dans leur crèche communale.*

- **Mettre fin à tout risque de conflits d'intérêt pour assurer une gestion impartiale et objective de la commune.** Ainsi, si nous participons au prochain collège communal, nous n'accepterons pas qu'un échevin puisse exercer une responsabilité culturelle, sportive ou associative dans la commune.

*Exemple à ne pas suivre : Il n'est pas concevable pour nous qu'un échevin des sports puisse également être président d'un club de sport de l'entité. Même si le cumul n'induit pas d'office qu'il y ait eu favoritisme, il rend suspect toute décision politique en la matière. En évitant la confusion des rôles, un échevin est au service de tous.*

- **Réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux, développer des sources locales d'énergie renouvelable et réduire le bilan carbone des services communaux.** Malgré le coût croissant de l'énergie à charge du budget de la commune, l'actuelle politique énergétique de la commune ne repose sur aucune ambition, aucun objectif précis. Si quelques audits énergétiques de bâtiments ont bien eu lieu et divers travaux entrepris, il n'est resté pas moins urgent de développer une stratégie et des actions globales en terme de consommation et de production d'énergie.

*Exemple : un audit systématique et une véritable comptabilité énergétique doivent permettre de considérer chaque bâtiment public à la fois comme une source potentielle de réduction de consommation énergétique et une source de production renouvelable (ex. panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux). Armée de cette vision globale, la commune pourra s'inscrire amplement dans les programmes co-financés par la Région wallonne.*

- **Finaliser l'égouttage et soutenir les particuliers en zone d'épuration autonome.** Concrètement, Ecolo veut assurer la connexion de la totalité du village de Lesve à la station d'épuration de Profondeville-Wépion et développer les solutions optimales en terme d'épuration collective et autonome pour les entités de Besinne et Arbre. La commune devra également offrir un soutien et des conseils aux habitants qui doivent réaliser un assainissement autonome. En la matière, la commune pourrait utilement travailler avec l'INASEP. Enfin, il convient d'établir un plan d'action relatif aux zones et installations insalubres ou nécessitant une optimisation du réseau d'égout.
- **Exiger que la commune respecte les procédures et législation et s'assure du respect de celles-ci par les tiers, notamment en matière de permis.**

*Exemple à ne pas suivre : La commune de Profondeville s'est malheureusement récemment illustrée par la construction d'un bâtiment aux abords du terrain de foot de Bois-de-Villers sans demande de permis préalable. Autre exemple à ne pas suivre : depuis quelques années, les autorités communales semblent avoir perdu toute leur vigilance dans la surveillance de l'utilisation du permis de l'exploitant de la carrière de Lustin.*

## DES COMPETENCES, DU TEMPS ET DES OUTILS DE GESTION

L'efficacité de l'action de la commune et l'évolution de ses missions nécessitent de disposer d'une expertise technique adéquate et la mise en œuvre d'outils de planification, de gestion et développement économique et rural.

### Ecolo propose de

- **Renforcer l'expertise et le professionnalisme de l'administration communale.** Des compétences nouvelles sont nécessaires pour faire face et mettre en œuvre les différents outils de planification élaborés ces 6 dernières années par la commune (schéma de structure, plan communal de mobilité, Agenda 21).

*Exemple à suivre : la plupart des communes de la taille de la nôtre disposent d'un conseiller en Aménagement du territoire et en urbanisme. Des subsides existent à l'échelle de la Région wallonne pour aider la commune à engager ce type de profil. Pourquoi attendre ?*

- **Garantir une disponibilité et dégager le temps de travail nécessaire à la fonction de Bourgmestre, d'Echevin ou de Président de CPAS.** En effet, l'exigence de ces fonctions a augmenté avec le temps. La responsabilité de plus en plus grande des communes, la technicité des décisions à prendre, l'attente légitime des citoyens font que ces mandats dans une commune comme la nôtre nécessitent un mi-temps minimum : ils ne peuvent plus être exercés comme un à-côté, que l'on pourrait exercer sans rien changer à son activité professionnelle en cours.
- **Adopter très rapidement le schéma de structure.** Outil stratégique de gestion du territoire communal, le schéma de structure est un document conçu de manière participative, sur la base d'un diagnostic précis des besoins et des défis de la commune et qui, une fois adopté par le Conseil communal, doit guider toutes les décisions de la commune en matière de bonne gestion du territoire communal. Depuis son entrée au Conseil communal en 2000, Ecolo exhortait la majorité communale à doter d'un tel outil d'aide à la décision ; nous nous réjouissons donc que ce schéma de structure soit aujourd'hui réalité et qu'il n'attend plus qu'à être déposé au Conseil communal. Dans la foulée de son adoption, Ecolo entend que la commune se dote rapidement d'un règlement communal d'urbanisme volontariste qui traduira les recommandations du schéma de structure en dispositions réglementaires.
- Assurer le développement de la commune, la rénovation de nos villages, l'appui au tourisme local et aux infrastructures de vie associative, par **l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme communal de développement rural.**

## INFORMER ET ASSOCIER LES CITOYENS

Les décisions de la commune se répercutent très concrètement dans la vie de ses habitants. Pour permettre aux habitants de faire entendre leur point de vue, des lieux officiels existent, tels que la Commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM) ou la Commission communale de l'Accueil (CCA). Mais à côté de ces espaces de concertation obligatoire, Ecolo veut renforcer toutes les manières d'informer et d'associer les associations et les habitants qui le souhaitent.

<b>Ecolo s'engage à</b>
-------------------------

- **Considérer les associations des villages comme de véritables partenaires de l'action communale.** Ce qui implique de soutenir leur action et de reconnaître leur rôle en nouant des partenariats concrets.

*Exemple : Ecolo propose d'impliquer les associations des villages (mouvements de jeunesse, clubs sportifs, 3x20, association culturelle ...) lors de l'accueil annuel des nouveaux habitants. Les associations de nos villages sont pour beaucoup dans la bonne intégration des nouveaux habitants, la commune doit davantage permettre aux uns et aux autres de se mettre en contact.*

- **Moderniser et dépolitiser le bulletin communal.** Le bulletin communal, ce n'est pas un outil de propagande politique des échevins ; c'est un document qui doit permettre aux habitants de trouver les informations qu'ils cherchent sur les projets en cours dans la commune, un document qui reflète le dynamisme

des services communaux et des associations de la commune. Pour Ecolo, seul l'édito du Bulletin communal doit être signé par le Collège communal. Les autres articles doivent être rédigés par les responsables des services communaux, les citoyens, les associations.

*Exemple à suivre : A Floreffe toujours, l'échevine Ecolo a mis en place une commission communale, composée notamment de citoyens, qui gère le bulletin communal et le site internet de la commune.*

- **Dynamiser le Conseil communal.** Le Conseil communal, qui se réunit une fois par mois, est le maillon essentiel de la décision politique communale. Pour que les habitants comprennent les décisions qui sont prises et les débats qui les ont amenées, il est fondamental que ce Conseil soit attractif et que les débats qui s'y tiennent reflètent effectivement les enjeux en présence. Pour ce faire, Ecolo souhaite que, comme le prévoit la législation, le Conseil communal soit présidé non pas par le Bourgmestre, mais par un conseiller communal non membre du Collège pour favoriser un débat ouvert et non biaisé, qui garantit le respect de la majorité et de l'opposition. Ecolo propose également que régulièrement les réunions du Conseil communal se tiennent de manière décentralisée dans les différentes salles communales de l'entité, pour permettre aux citoyens de venir plus facilement s'intéresser aux débats démocratiques de sa commune.
- **Diversifier et multiplier les formes de dialogue avec les citoyens.** Ces 6 dernières années, le collège communal a sillonné les villages de l'entité pour entendre une fois par an les doléances des habitants. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Des réunions à l'échelle d'un village sont parfois nécessaires, pour d'autres, il vaut mieux réunir les habitants d'une rue, ou travailler avec des représentants d'association, de commerçants, de parents ... Dans tous les cas, il importe que la commune soit claire sur les suites qu'elle entend donner à l'avis des citoyens et le cadre dans lequel celui-ci intervient. La confiance et un dialogue serein entre les habitants et leurs élus reposent sur le soin d'une relation nourrie et de contacts réguliers.

*Exemple à suivre : comme l'a fait l'échevine Ecolo des Travaux à la Ville de Namur, Ecolo veut que le collège puisse rencontrer les riverains avant et pendant tous les travaux importants qui se déroulent à l'échelle de leur quartier ou de leur village.*

## **LE BUDGET COMMUNAL : DES CHOIX CLAIRS ET RIGoureux**

La gestion de la commune et de ses projets doit reposer sur une gestion budgétaire saine. Le contexte économique et financier impose plus que jamais à notre commune de poser des choix rigoureux. Et pour financer les projets nouveaux et les investissements nécessaires au développement de la commune et de ses habitants, Ecolo veut miser sur la créativité et la qualité des projets conçus, sur des choix objectivés qui évitent le saupoudrage, mais aussi sur une meilleure recherche de co-financement externe en appui du budget communal et des capacités financières de la commune.

## Ecolo propose de

- **Elaborer une projection budgétaire pluriannuelle.** Cette projection devra accompagner la déclaration de politique communale, elle éclairera ainsi les choix de la majorité communale sur le maintien, l'arrêt ou l'émergence d'investissements importants pour le développement de la commune. Exposée et débattue au Conseil communal en début de mandature, cette projection permettra aux débats et décisions ultérieurs de se tenir dans un cadre clair et avec un pilotage assumé.
- **Objectiver les priorités budgétaires en réalisant notamment des analyses préalables des besoins**

*Exemple à ne pas suivre : Les conseillers communaux Ecolo ont toujours été frappés par le flou et l'absence d'explications de l'Echevin à propos du choix des trottoirs ou voiries retenus dans les plans pluriannuels de travaux. Nous estimons qu'en matière de travaux, notamment, les choix budgétaires doivent reposer sur une analyse préalable des besoins, analyse qui doit intégrer les avis des habitants, notamment via la sollicitation de l'avis de la Commission consultative de l'Aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM).*

- **S'inscrire dans une démarche de qualité certifiée pour optimiser les processus administratifs l'utilisation des moyens publics et mieux capter les capacités de cofinancement promues par les autres niveaux de pouvoir.**
- **Améliorer les synergies entre les services communaux, ceux du CPAS et les communes voisines.** La taille de notre commune impose des économies d'échelle et la mise en commun de moyens si l'on veut accroître l'expertise sans accroître les dépenses de manière inconsidérée. Tant au CPAS que dans les services communaux, des expertises manquent, comme celles d'un architecte ou d'une fonction juridique d'appui. Ecolo souhaite que la commune puisse aller plus loin que la synergie existante en matière de services travaux, et qu'elle puisse mettre en commun les réponses aux expertises manquantes.
- **Réduire les dépenses énergétiques des bâtiments communaux** (voir plus haut).

## LA GESTION DES DECHETS

La gestion des déchets a connu ces dernières années une évolution importante dans 3 directions : tarification basée davantage sur le prix-vérité, multiplication des collectes sélectives, valorisation des déchets. En effet, 72% des déchets collectés sont recyclés, compostés ou valorisés. 27 % des déchets sont encore incinérés et 0,2% des déchets vont en centre d'enfouissement technique.

La plus grande part des décisions relatives à la gestion des déchets sont prises au sein de l'intercommunale BEP. Ecolo entend y poursuivre son action active afin d'amplifier les efforts en matière de gestion écologique des déchets.

Mais il reste également des décisions qui relèvent davantage, voire exclusivement de la commune.

#### Ecolo propose de

- **Réévaluer l'opportunité de l'installation d'un parc à conteneurs (PAC) sur le territoire de la commune de Profondeville.** Depuis le premier projet de PAC il y a 15 ans, la réalité de la politique des déchets a évolué : la Province de Namur compte aujourd'hui 33 parcs à conteneurs, dont plusieurs aux abords de la commune; les collectes sélectives se sont également développées, dont récemment le partenariat conclu avec la Ressourcerie namuroise. Dans ce contexte, Ecolo souhaite évaluer, avec le BEP et surtout les habitants de la commune, l'opportunité de maintenir un projet de PAC à Profondeville. Ecolo est d'avis que les budgets importants prévus par le BEP, 1.000.000€ pour la construction de ce parc pourraient utilement être réorientés vers la modernisation des parcs actuels ; et que Les budgets communaux 300.000€ à consacrer à l'aménagement des voiries autour du PAC pourraient être affectés à des infrastructures de sécurisation des voiries communales. Quoi qu'il en soit, Ecolo reste opposé à la localisation d'un PAC à la rue Binamé Bajart.
- **Améliorer l'information sur le tri et la réduction des déchets.** La production de déchets par ménage reste stable dans notre commune (550kg/ménage). Il y a donc lieu que la commune, avec l'aide du BEP, puisse aider les citoyens à réduire leurs déchets à la source, et donc ce faisant à réduire le montant de leur taxe-déchets.
- **Etablir un plan d'actions visant à assainir l'ancienne décharge du Burnot,** située en pleine zone Natura 2000.

## **2. DES VILLAGES VIVANTS QUI SE DÉVELOPPENT HARMONIEUSEMENT**

Notre commune, c'est l'addition de six villages très différents, avec leur histoire, leur identité propre, leurs atouts et leurs difficultés. Mais, malgré cela, ils ont en commun un défi de taille : rester des villages vivants, source de convivialité et dans lesquels le patrimoine, l'habitat, les commerces et l'activité économique se développent harmonieusement.

Veiller à cette harmonie, c'est très justement le rôle des autorités communales. Pour cela, il faut sortir d'une gestion de courte vue et construire, avec les habitants et les associations, une vision stratégique du développement de la commune et de chacun des villages. Le schéma de structure constitue une étape fondamentale en ce sens ; nous nous réjouissons de la perspective qu'il puisse enfin guider l'action du prochain Collège communal, dans l'intérêt de nos villages et de leurs habitants.

Ecolo entend prioritairement agir dans les domaines suivants :

### **LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DES COMMERCES DE PROXIMITE AU CŒUR DES VILLAGES**

C'est un des atouts majeurs des villages de Lesve, Lustin, Profondeville et Bois-de-Villers. Mais c'est un atout très fragile : on a vu comme la faillite de la moyenne surface de Profondeville pendant quelques mois a manqué d'entraîner dans sa chute d'autres commerces du village et avec eux, toute la vie du centre de Profondeville.

#### **Ecolo propose de**

- **Soutenir le dynamisme, la diversité et la qualité de notre maillage commercial.** La force et la fierté de notre commerce de proximité viennent en effet notamment de la qualité de ses produits, issus du travail de nos artisans et producteurs locaux. Mais la commune doit également s'assurer que le développement commercial dans un village ne se fait pas au détriment des commerces, et donc des habitants du village voisin. Ici aussi, la commune doit, par sa vision, ses choix et les moyens qu'elle se donne pour les concrétiser, être garante de l'intérêt général.
- **Examiner toutes les conditions nécessaires au retour d'un marché hebdomadaire de produits du terroir au cœur de la commune, sur la place de Profondeville.** Si un tel projet voit le jour, il conviendra que la commune et le CPAS conjuguent leurs efforts en matière de mobilité pour permettre aux personnes sans voiture de se déplacer jusqu'au marché, pour faire leurs courses bien sûr, mais pas seulement. Le retour du marché, c'est plus qu'une autre possibilité de faire ses courses ; c'est un lieu de rencontre et de convivialité et une manière de soutenir concrètement les producteurs locaux dans la distribution de leurs produits.

## L'AMENAGEMENT DE NOS VILLAGES POUR PLUS DE CONVIVIALITE

### Ecolo propose de

- **Redonner aux places de nos villages leur rôle de centralité et de rencontre, par des aménagements réfléchis avec les habitants et les associations, premiers utilisateurs de ces places.** Chacun de nos villages compte une place de village. Mais dans la plupart de ces villages, nos places ont perdu leur vocation de rencontre et de convivialité pour se muer en simple parking.

*Exemple à suivre : L'adoption d'un plan communal de développement rural, dans la suite logique de notre schéma de structure, devrait permettre de dégager des moyens prioritaires pour ce faire.*

- **Garantir des villages et quartiers enfants admis.** Dans cet esprit, chaque village doit pouvoir disposer d'une **plaine de jeux pour enfants, sécurisée, de qualité et bien entretenue.** A cet égard, Ecolo plaide pour que la commune prévoie des lieux réservés aux déjections canines afin d'éviter que les chiens ne gâchent le plaisir des enfants et des parents...

*Exemple à suivre : Pendant les congés scolaires, Ecolo propose que dans certains quartiers et à la demande des habitants, **des rues soient « réservées prioritairement aux enfants qui jouent »**, comme c'est le cas dans les communes voisines.*

- **Investir dans les salles communales.** Pour les associations, les clubs sportifs, les organisations culturelles, la disponibilité et l'infrastructure prévue dans les salles communales influencent fortement le développement de leurs activités.

*Exemple : Des investissements sont nécessaires et des fonds extraordinaires devront être trouvés, **notamment à Lesve** pour transformer l'ancienne maison communale en un bâtiment plus conforme aux besoins des associations. Dans **le quartier du Beau-Vallon**, tout est à faire en la matière. Exemple type de quartier construit sans intégrer les besoins en service et en convivialité de sa population, les habitants manquent d'une infrastructure collective qui permettrait de soutenir le dynamisme de ce presque 7<sup>e</sup> village de l'entité.*

## DES VILLAGES OU L'ON SE SENT EN SECURITE

Pour Ecolo, vivre dans un climat de sécurité est un droit absolu. Chacun doit pouvoir vivre, se déplacer, faire la fête dans son village sans avoir peur.

### Ecolo propose de

- **Renforcer la sécurité routière.** Cette préoccupation concerne tous les villages de l'entité, sans exception. Des voitures qui traversent nos villages comme des autoroutes, des automobilistes qui se parquent sur les trottoirs imposant aux piétons (et donc aussi aux enfants qui se rendent à l'école) de marcher sur la route, voilà deux exemples de phénomènes auxquels tous les habitants de la commune sont régulièrement confrontés. La passivité de la majorité communale en la matière est inacceptable. Ecolo souhaite que le renforcement de la sécurité routière figure parmi les priorités d'action de la zone de police.

- **Garantir un environnement de qualité et lutter contre les incivilités.** Une plaine de jeux dégradée, des bris de verre qui s'accumulent autour de bulles à verre, des déjections canines aux abords des écoles, les déchets aux bords de nos routes, ces petites choses additionnées les unes aux autres peuvent contribuer à un sentiment de dégradation du cadre de vie. Ecolo entend que les agents communaux puissent travailler main dans la main avec les forces de police pour garantir à chacun un environnement où il fait bon vivre et pour que les comportements inadéquats soient constatés et sanctionnés.
- **Organiser le travail de la police et définir ses priorités en fonction des réalités de terrain.** Pour garantir la sécurité de tous dans une zone de police aussi large et diversifiée que la nôtre – elle couvre Mettet, Floreffe, Fosses-la-Ville et notre commune – il est fondamental de mieux organiser le travail de la police, et de définir des priorités en fonction des réalités et des besoins des différentes communes de la zone. Ecolo veut soutenir la présence des agents de quartier dans les villages dans de larges plages horaires et tisser des ponts entre les policiers et les acteurs de la vie villageoise. Ce travail en amont doit permettre de mieux identifier les risques liés aux différentes manifestations organisées et d'éviter les incidents majeurs tels que ceux rencontrés cet été lors de la kermesse de Lesve. Mais soyons lucides, le travail en amont ne suffira pas toujours : il importe que lorsqu'un risque important est identifié, la police dispose de suffisamment de forces d'interventions, notamment la nuit, pour garantir la sécurité des habitants et leur propre sécurité.

## LA PRESERVATION DE NOTRE PATRIMOINE

A voir la pression immobilière et foncière dans notre commune et l'absence de vision de la majorité communale en place, on pourrait se demander parfois si ce n'est pas un miracle que nos paysages et notre patrimoine soient encore plus ou moins préservés. Mais une chose est sûre : dans les années qui viennent, les miracles ne suffiront plus : la commune doit sans tarder se doter d'un cadre contraignant qui lui permette d'encadrer le développement immobilier, au risque d'une « littoralisation » de la vallée mosane et d'une privatisation de nos vues remarquables au seul bénéfice de propriétaires nantis.

<b>Ecolo propose de</b>
-------------------------

- **Elaborer un projet de règlement communal d'urbanisme protégeant les villas mosanes.** La Ville de Namur s'est dotée d'une telle réglementation sous l'impulsion d'Ecolo ; si Profondeville ne fait pas très rapidement de même, les promoteurs privés se jeteront très vite sur nos rives de Meuse – ils ont d'ailleurs déjà commencé à le faire - pour construire les immeubles à appartement qu'ils n'ont pas pu construire à Namur.
- **Entretien et rénover les monuments de nos cimetières.** L'inaction de la majorité est à ce sujet désastreuse. Certes, l'entretien et la rénovation de nos cimetières coûtent cher. Mais des subventions wallonnes sont possibles si la commune déploie un volontarisme dans la réponse aux différents appels à projets lancés à l'échelle de la Région.

- **Mettre en place un plan communal de développement de la nature (PCDN) pour prendre soin de notre patrimoine naturel.** Notre patrimoine, ce sont aussi les bois très présents dans la commune, les vieux vergers, les haies ancestrales, des sites naturels de qualité et la présence d'une diversité importante d'espèces animales et végétales. Pour préserver et développer ce riche patrimoine, qui est aussi notre cadre de vie,, Ecolo veut réunir les responsables communaux, mais aussi tous ceux qui, par leur métier ou leur loisir, souhaitent œuvrer à la protection de la nature (agriculteurs, chasseurs, naturalistes, scouts ...) pour qu'ils élaborent ensemble un programme commun d'actions en faveur de la biodiversité et de la gestion durable de nos ressources (sols, eau, flore, air). Il s'agira de renforcer certaines actions entamées (par exemple en organisant une évaluation des fauches tardives en bord de route et des résultats obtenus) tout en proposant de nouvelles actions (notamment un programme de plantation volontariste d'arbres isolés indigènes sur le domaine public ou encore un inventaire des espèces exotiques envahissantes assorti-d'un plan de lutte dans les sites les plus vulnérables).
- Mettre en œuvre de façon ambitieuse dans les bois communaux la circulaire « biodiversité en forêt ». Cette circulaire émane des services régionaux et est proposé pour mise en œuvre aux communes wallonnes. Il permet de concilier les différentes vocations de la forêt : économiques, sociales mais aussi environnementales.
- Identifier les sites communaux les plus aptes à être érigés en réserve naturelle et les proposer au classement.

## LE SOUTIEN A UNE ACTIVITE ECONOMIQUE BIEN INTEGREE

Notre commune compte de nombreux indépendants ou PME nichés au cœur de nos villages. Certaines sont des entreprises historiques, d'autres sont arrivées plus récemment. Lorsqu'elles sont bien intégrées dans le tissu local, disposer de telles entreprises peut être une richesse précieuse pour la commune et ses habitants : elles offrent des emplois plus ou moins qualifiés aux travailleurs de nos villages, permettent un rayonnement de la commune au-delà de ses frontières et sont un rempart à la transformation de nos villages en simple dortoir périphérique à l'entrée de Namur.

Le rôle de la commune est donc de permettre à ces entreprises de trouver leur juste place et de bien s'intégrer dans nos villages. La commune doit également veiller, notamment par une bonne gestion des infrastructures publiques à **soutenir le dynamisme et la compétitivité de ces entreprises**, dont beaucoup ont choisi des filières porteuses pour le redéploiement durable de nos Régions.

### Ecolo propose de

- **Renouer un dialogue avec les entrepreneurs actifs dans la commune et ceux qui souhaitent s'installer dans la commune.** Ce dialogue serait l'occasion d'exposer sa vision du développement économique local. Une vision, cela signifie des ambitions, des choix stratégiques – notamment concernant le lieu où nous voulons que les nouvelles entreprises s'installent prioritairement – mais aussi des balises claires.
- **Garantir le respect des permis des carrières de Lustin et de Arbre.** Les autorités communales doivent redevenir d'une vigilance sans faille vis-à-vis

des exploitants pour que leur activité s'inscrive dans le cadre des permis délivrés par la Région wallonne. Pour ce faire, Ecolo estime que la commune pourrait davantage s'appuyer concrètement sur le comité d'accompagnement. Le cas échéant, Ecolo entend que la commune fasse usage des dispositifs de recours à sa portée pour dénoncer et faire sanctionner le non-respect des règles en vigueur. En tout état de cause, Ecolo n'est pas favorable à l'extension du permis de la carrière de Lustin, laquelle produit un granulat à très faible valeur ajoutée au regard des nuisances provoquées tant sur les riverains qu'en terme paysager.

- **Promouvoir les circuits courts du producteur directement vers les consommateurs et appuyer les initiatives locales.** Par ses choix en matière de marchés publics, la commune peut aussi jouer un rôle pour promouvoir et dynamiser le développement d'un tissu économique durable et orienté vers des solutions d'avenir : construction durable, énergies renouvelables, production et transformation agricole (circuits courts, marché local). Cela pourra être renforcé par un appui à des actions de promotion, ou encore par des compléments de primes.

## DES ACTIVITES CULTURELLES AU CŒUR DE NOS VILLAGES

Artistes-peintre, sculpteurs, groupes théâtraux, bibliothèque, école de musique, ... notre commune foisonne d'artistes ou d'amoureux de la culture qui font le choix de développer leur talent ou leur passion dans leur village. C'est une chance et une responsabilité pour la commune. En effet, la culture est une dimension majeure de la vie communale : elle est source de liens et de cohésion, source de reconnaissance de la diversité des regards et des parcours, source, enfin, de liberté. La culture est faite de langues, de savoirs, de connaissances, d'histoires, de patrimoines, d'œuvres, d'outils, de techniques et d'une multitude de signes matériels et immatériels. Elle est vivante et évolue en fonction de la créativité des individus et des collectivités, des transformations profondes de la société, des moyens de communication, de l'ouverture des uns et des autres sur le monde, des croisements, des rencontres, de migrations. Pour Ecolo, la culture est à la fois une voie d'émancipation individuelle, un espace de débat collectif et un moteur de solidarité dans la reconnaissance de la diversité.

### Ecolo propose de

- **Soutenir les acteurs culturels locaux et promouvoir la création artistique.** La commune doit notamment être aux côtés de ses habitants pour les aider à trouver des locaux qui leur permettent de développer leurs projets artistiques et créatifs. Ecolo souhaite ainsi la création d'une maison sociale et culturelle qui accueille les artistes en herbe. La commune peut **également faciliter l'accès des artistes locaux à des lieux d'expression** ; on pense bien sûr aux salles communales, mais il y a également les places de village, les bords de Meuse qui pourraient accueillir des expositions permanentes de sculpteurs, ou d'anciens kiosques. Enfin, Ecolo souhaite que des initiatives soient prises pour permettre les échanges entre les acteurs culturels locaux afin de créer une véritable **émulation artistique sur le territoire de la commune**.
- **Valoriser notre patrimoine à des fins culturelle et touristique.** La commune ne valorise pas assez ses trésors. Aussi Ecolo souhaite une action plus volontariste,

notamment en créant une dynamique à la fois culturelle et économique de **sauvegarde et/ou de réaffectation des sites et œuvres** en danger sur la commune. De manière générale, les monuments patrimoniaux de la commune méritent d'être mieux identifiés et signalés pour les habitants mais surtout les visiteurs de notre commune. Notre patrimoine est aussi immatériel : Ecolo veut répertorier **les contes et légendes de nos villages** pour en créer des animations culturelles (ex. Pierre à l'image, Géant de Rivière, ...).

- **Multiplier les liens entre les enfants, les jeunes et la culture.** Ecolo souhaite soutenir les projets qui éveillent la curiosité sensorielle et artistique des enfants dans les crèches. Nous voulons également que la culture entre autant que possible à l'école, mais aussi que les élèves puissent aller à la rencontre des artistes locaux sur leur lieu de travail ou bénéficier d'activités culturelles à l'extérieur de l'école. Enfin, Ecolo considère que l'offre d'activités et de stages culturels et artistiques méritent d'être étoffée sur le territoire de la commune.
- **Diffuser le plaisir de lire.** La commune doit soutenir et permettre le développement des petites bibliothèques de nos villages, que ce soit par la recherche de lieux adaptés, mais aussi par le soutien à des initiatives qui permettent aux livres de sortir de leurs étagères : papy et mamy lecteurs dans les crèches ou les écoles, animations autour du livre dans des lieux insolites...

### 3. DES SERVICES ET DE LA SOLIDARITÉ POUR TOUS

---

La commune, c'est là où l'on habite. C'est là que jeunes parents, on cherche l'accueillante ou la crèche qui prendra soin de nos petits ; c'est là que plus grands, dans une école de village, nos enfants apprennent, nouent des liens et s'épanouissent. C'est aussi là – mais pas seulement là – que, jeune, on apprend l'autonomie, on monte des projets, on fait du sport, on plonge ses racines pour mieux découvrir le monde. La commune, c'est là, qu'après avoir quitté la maison familiale, on espère revenir pour s'acheter ou louer un logement, à sa taille et à son budget. C'est aussi là que, plus tard, on apprivoise la vieillesse, sans que se détendent, espère-t-on, des liens tissés au fil de toute une vie. C'est enfin là, au CPAS, qu'on se retrouve après un accident de la vie, une rupture professionnelle, un décrochage social ; c'est là qu'on reprend pied, qu'on se remet en projet pour une émancipation retrouvée.

Pour que notre commune soit effectivement au rendez-vous à chaque instant de notre vie, des efforts restent à faire à Profondeville.

#### ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Des efforts significatifs ont été réalisés ces 6 dernières années pour augmenter l'offre d'accueil de la petite enfance. Il faut reconnaître l'action de la majorité sortante en la matière qui a visé prioritairement le village de Lustin.

Le coût pour la commune et pour la Fédération Wallonie-Bruxelles ne permettra malheureusement sans doute pas de reproduire une telle ambition d'ouverture de nouvelles crèches dans les 6 prochaines années. Or tous les parents de la commune ne trouvent pas encore systématiquement un lieu d'accueil pour leurs jeunes enfants. Il faudra dès lors **faire preuve de créativité pour répondre aux besoins réels des jeunes parents.**

<b>Ecolo propose de</b>
-------------------------

- **Soutenir financièrement toutes les personnes qui souhaitent s'installer comme accueillant-e à domicile.** En effet, la mise aux normes de leur logement et l'achat de matériel de puériculture sont deux des obstacles que rencontrent couramment les personnes qui souhaitent retrouver un emploi en devenant accueillant-e-s à domicile.

*Exemple à suivre : Cette mesure a été mise en place à la commune de Gembloux et a permis de multiplier par 2,5 le nombre d'accueillant-e-s à domicile en 6 ans.*

- **Tenir à jour un registre des places disponibles dans les crèches et chez les accueillantes installées sur l'entité,** et non pas seulement un annuaire. La commune proposerait ainsi aux milieux d'accueil publics et privés qui le souhaitent de transmettre ces informations particulièrement utiles pour **simplifier les démarches pour les jeunes parents,**

## NOS ECOLES DE VILLAGES

Une école au cœur d'un village, c'est un cœur qui bat. Et nos villages ont presque tous la chance de disposer d'une, voire de plusieurs écoles maternelles et primaires ; c'est un patrimoine et une ressource très précieuse à protéger et à développer ! Bien sûr, l'école est d'abord et avant tout un lieu d'apprentissage, mais elle est aussi l'occasion de rencontres et de solidarité, de dynamiques intergénérationnelles, de projets qui ouvrent l'école sur le monde qui l'entoure. L'école, c'est enfin pour les enfants et les enseignants un lieu de vie, qui mérite une attention qui n'est pas exclusivement pédagogique.

### Ecolo propose de

- **Améliorer les pratiques communales en matière d'alimentation à l'école.** Nous souhaitons que, par l'élaboration de cahier de charges précis, **les cantines se fournissent prioritairement en produits sains et de saison, issus autant que possible de producteurs locaux ou de l'agriculture bio.** De cette façon, la commune d'une part offrira une alimentation plus saine et variée aux enfants, mais elle soutiendra également très concrètement les producteurs locaux, menacés par une intensification excessive de l'agriculture. Pour allier plaisir des petits gourmets et recettes saines et variées, la commune offrira des formations à l'attention du personnel de cuisine. **Cette même logique doit valoir pour les repas servis dans les crèches et à domicile.**
- **Etre aux côtés des enseignants et des directions** tant dans l'élaboration de projets pédagogiques innovants que dans la gestion des aléas de la vie scolaire parmi lesquels les évolutions plus ou moins fortes de la population scolaire. Nous voulons également soutenir les équipes éducatives dans toutes les démarches qui permettent à l'école de nouer des liens avec les associations et les initiatives villageoises, dont les papy-mamy conteurs.
- **Dynamiser les Conseils de participation** et considérer les parents comme de réels partenaires de l'école.

## LOGEMENT

La région namuroise a connu ces dernières années une forte hausse des prix de l'immobilier. Profondeville ne fait malheureusement pas exception à ce constat ; au contraire, les prix des logements dans notre commune se situent nettement au-dessus de la moyenne de l'arrondissement. Autre particularité de notre commune qui ne fait pas l'affaire de ses habitants, les logements actuels sont souvent trop grands face aux besoins de notre population : les ménages qui ne comptent qu'une ou deux personnes sont en constante augmentation dans la commune, au point d'être devenus majoritaires.

La conséquence de l'augmentation des prix et de l'inadaptation des logements existants est immédiate : des jeunes, des familles, des personnes âgées sont chaque année contraintes de renoncer à trouver un logement dans leur propre commune ; ce que nous ne pouvons tolérer.

## Ecolo propose de

- **Élaborer un plan d'action volontariste et un réel pilotage de la politique du logement qui s'intègre dans notre patrimoine mosan et paysager.** Ceci nécessite des outils de gestion adéquats et doit intégrer la condition suivante : respecter l'âme de nos villages et ne pas galvauder la valeur de notre patrimoine mosan et paysager.
- **Nouer des partenariats avec les promoteurs privés qui souhaitent développer des logements dans la commune.** Vu la faible réserve foncière de la commune et du CPAS, la commune devra en effet, ici aussi, faire preuve de créativité et s'inspirer de ce qui se pratique dans d'autres communes. L'objectif est de faire en sorte que leur offre de logement réponde notamment aux besoins de la population existante. Mais nous souhaitons également que la commune les amène à intégrer dans leur projet et pour le compte de la commune, **des logements publics abordables pour les familles aux revenus modestes.**
- **Recourir aux services d'une agence immobilière sociale (AIS).** En effet, notre commune est la seule commune de Wallonie qui ne s'appuie pas sur l'aide d'une AIS pour servir d'intermédiaire entre les propriétaires désireux de mettre leur logement en gestion et les ménages à la recherche d'un logement décent. Cette décision incompréhensible a un coup budgétaire et administratif important pour le CPAS, et ne permet pas à la commune d'avoir une démarche volontariste vis-à-vis notamment des logements inoccupés.

## DU SPORT POUR TOUS

Notre commune dispose d'un vaste centre sportif polyvalent et bien situé au centre de la commune. Mais à côté du centre sportif de la Hulle et des nombreux clubs qu'il accueille, les villages sont également riches **d'un véritable dynamisme sportif**, qui tout au long de l'année permet aux jeunes et moins jeunes de faire du sport à deux pas de chez eux.

La commune doit soutenir et accompagner le dynamisme sportif des clubs actifs dans ses villages. Elle doit être aux côtés des responsables des clubs pour identifier avec eux leurs besoins et les meilleures manières d'y répondre à court et long termes. En ce sens, elle doit **garantir à tous les clubs et tous les sports un traitement équitable et une juste répartition des moyens disponibles**, sans qu'aucun soupçon de conflit d'intérêt ne pèse sur les décisions.

## NOS AINES

A Profondeville, comme ailleurs, l'augmentation de la durée de la vie est une réalité. Les projections réalisées par l'Institut statistique wallon (IWEPS) indiquent qu'en 2026, plus d'une personne sur cinq aura plus de 65 ans ; c'est plus que dans les communes voisines.

Quand on pense à la longévité croissante, on pense souvent aux questions d'aide à domicile ou d'hébergement que ce phénomène pose aux collectivités. C'est effectivement un enjeu, et particulièrement à Profondeville où l'offre en maisons de repos est insuffisante et/ou trop chère. Mais n'envisager que cet aspect du

vieillesse serait oublier que les aînés sont en forme de plus en plus longtemps et qu'à l'âge de la retraite, c'est souvent une autre **vie, associative, culturelle ou sportive qui commence**. Certains d'ailleurs choisissent de venir s'installer dans notre commune pour profiter d'une retraite active, dans un cadre de vie préservé. C'est à tous ces défis que les autorités communales – commune et CPAS - doivent pouvoir répondre, en partenariat avec les associations actives sur la commune.

#### Ecolo propose de

- **Mettre en place un Conseil consultatif communal des aînés**, composé des associations villageoises actives dans le domaine, mais aussi d'habitants âgés de plus de 65 ans et soucieux de s'investir dans cette dynamique. Dès sa mise en place, ce conseil consultatif se chargera de réaliser, avec l'aide des services communaux et du CPAS, un relevé des besoins spécifiques de cette part croissante de la population, que ce soit **en matière de mobilité, de commerce de proximité, de services à domicile, d'hébergement, de loisirs, de santé, d'investissement associatif ou citoyen**. Cet inventaire fera ensuite l'objet d'un débat lors de la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale pour permettre des choix visionnaires et une véritable feuille de route en matière de politique pour et avec les aînés.
- **Elaborer, en partenariat avec les communes voisines, une politique publique d'hébergement des personnes âgées**. La commune s'est cassé les dents il y a quelques années sur un projet de Maison de repos publique. Et visiblement, chat échaudé craint l'eau froide, puisque depuis plus aucune réflexion ne semble menée pour répondre de manière proactive aux besoins d'hébergement en maison de repos de personnes à revenus moyens ou modestes. Ecolo souhaite remettre à l'ordre du jour du CPAS le développement d'une offre publique et diversifiée d'accueil des personnes âgées ; vu la taille de notre commune, cette réflexion pourrait utilement être menée avec les communes voisines qui rencontrent les mêmes difficultés.

## LES PERSONNES PRECARISEES

La crise socio-économique n'a pas épargné la commune de Profondeville. Preuve parmi d'autres : l'intervention de la commune dans le budget du CPAS est en augmentation presque constante depuis 2008. Dans ce contexte, il est essentiel aux yeux d'Ecolo que la commune de Profondeville ne se comporte pas comme la banlieue chic de la capitale namuroise. Sa diversité socio-économique permet financièrement à notre commune de **jouer pleinement la carte de la solidarité** et de l'émancipation socio-professionnelle.

#### Ecolo propose de

- **Renforcer les projets d'émancipation et d'insertion sociale et professionnelle**. Le CPAS de Profondeville a développé de nombreux projets qui permettent aux personnes précarisées de reprendre pied et d'être actrices de leurs choix : guidance énergétique, consommation durable, potager bio, magasin de vêtements de seconde main... Ecolo sera vigilant à ce que la période de rigueur budgétaire qui s'annonce ne soit pas prétexte à réduire l'ampleur de ces projets de qualité, garants d'une réelle émancipation.
- **Décentraliser, à certains moments de l'année, l'accès à certains services du**

**CPAS.** Ainsi, en plein hiver, des familles ou des personnes seules se retrouvent face à des situations urgentes de besoin de chauffage. Toutes ne peuvent pas se déplacer vers Bois-de-Villers, où se situe le siège du CPAS. Ecolo estime que dans certaines circonstances, des permanences décentralisées doivent pouvoir se tenir dans les différents villages de l'entité.

- **Favoriser l'intégration des demandeurs d'asile dans la vie de nos villages.** La commune de Profondeville n'a pas à rougir du nombre de demandeurs d'asile qu'elle accueille chaque année par l'intermédiaire du CPAS. Ecolo estime, qu'en partenariat avec les associations de villages et les écoles, les autorités communales, pourraient davantage soutenir ces personnes, échouées dans notre commune par le hasard de la vie et des procédures, à nouer des liens moteurs d'une intégration réussie dans notre pays.

## LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

La commune peut et doit jouer un rôle particulier pour faciliter la vie quotidienne des personnes à mobilité réduite. Selon l'aménagement des trottoirs, l'installation de parkings adaptés, l'accès aux services, elle a le pouvoir de soutenir, ou au contraire, freiner, l'autonomie de tous ses habitants : car les personnes à mobilité réduite, ce sont bien sûr les personnes porteuses de handicap, mais aussi les enfants en poussette, par exemple.

### Ecolo propose de

- **Assurer l'accès pour tous aux lieux publics de l'entité** (services communaux, écoles, crèches, salles communales, ...).
- **Intégrer les besoins des personnes à mobilité réduite dans tous les travaux de voirie.** Ceci implique bien sûr de réaliser des trottoirs suffisamment larges et dans des matériaux qui permettent de se déplacer facilement, mais aussi de sécuriser les passages pour piéton et les descentes de trottoirs, de penser à la manière dont ceux qui se déplacent moins facilement peuvent circuler lorsqu'une rue est en travaux. Pour s'assurer qu'elle rencontre bien les besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite, la commune pourrait recueillir l'avis des personnes concernées pour les décisions structurantes en matière de travaux de voirie.
- **Assurer un nombre suffisant de parkings adaptés et veiller à leur utilisation respectueuse**

## LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

Etre écologiste, c'est être citoyen du monde. Et s'il est un domaine du « penser global, agir local », c'est bien celui de la solidarité internationale au niveau communal. A Profondeville, nous avons la chance de pouvoir compter sur une implication citoyenne et associative forte dans ce domaine.

### Ecolo propose de

- **Soutenir l'action associative en matière de solidarité internationale,** pour démultiplier l'effet de la solidarité citoyenne et appuyer le travail bénévole.

- **Etudier la possibilité pour la commune, en relation avec les initiatives existantes, de soutenir des administrations communales du Sud sur des thèmes de gestion communale** (gestion d'état civil, de marchés publics, d'aménagement du territoire, etc.)
- **Privilégier les produits durables issus du commerce équitable dans l'ensemble des services communaux.**
- **Sensibiliser les équipes éducatives, les conseils de participation et les mouvements de jeunesse à leur mission en matière d'éducation à la solidarité.** La commune peut utilement servir de courroie de transmission entre les associations qui travaillent à l'échelle de la Communauté française, les bénévoles de la commune et les acteurs éducatifs pour qu'ils développent des projets ponctuels ou plus récurrent d'éveil et de sensibilisation à la solidarité internationale.

## 4. REDESSINER ENSEMBLE L'ESPACE PUBLIC POUR MOINS DÉPENDRE DE LA VOITURE

---

La mobilité et la sécurité routière sont au cœur des préoccupations des habitants de notre commune. Il était d'ailleurs frappant de constater, au fil des rencontres citoyennes organisées par le Collège communal ces 6 dernières années, la place des problèmes de mobilité dans les interpellations des citoyens. Et il est vrai que, depuis quelques décennies, la voiture n'a cessé d'augmenter son emprise sur l'espace public ce qui entraîne insécurité routière, dégradation de l'environnement et perte de convivialité.

Ecolo Profondeville souhaite inverser cette tendance et mener des politiques communales qui permettent à tous les habitants de se déplacer sans trop dépendre de la voiture : se rendre à l'école du village à pied, sur des trottoirs ou des sentiers sécurisés, rejoindre la gare de Lustin, une salle de sports communale ou un lieu culturel de la commune à vélo en toute sécurité et avec un parking vélo digne de ce nom aménagé à la gare, pouvoir compter sur les transports en commun pour faire ses courses dans un autre village de l'entité, ...

### L'AMENAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE PUBLIC

Ecolo entend redessiner l'espace public dans la commune afin de permettre sa réappropriation par les habitants **et la diminution de la vitesse des voitures dans nos villages**. Le renforcement de la convivialité et de la sécurité sont deux objectifs prioritaires qui nécessitent de mobiliser un panel de stratégies et de **travailler main dans la main avec les habitants**.

Le plan communal de mobilité, conçu par la commune, ainsi que le schéma de structure communal pointent de nombreux aménagements qui rendent leur juste place aux usagers doux et aux voitures. Pour augmenter le partage et la convivialité, toutes les opportunités offertes par le code de la route doivent être valorisées : zones de rencontre, piétonnes ou semi-piétonne, zone 30 ou résidentielle, rues réservées aux jeux, chemins réservés au trafic non motorisé et éventuellement aux véhicules agricoles ...

#### Ecolo propose de

- **Adopter un « plan trottoirs »**. Le retard de la commune en la matière est gigantesque et tous les trottoirs ne pourront être refaits ou créés en une fois. Aussi Ecolo entend que la commune sorte de la méthode du « plic-ploc » et établisse un véritable plan stratégique. Celui-ci se basera sur un diagnostic objectif des besoins et veillera à couvrir équitablement tous les villages de l'entité. Les passages pour piétons feront l'objet d'aménagements spécifiques : entretien, signalisation, protections contre le stationnement.
- **Adopter un « plan cyclable »**. Selon la même logique, Ecolo souhaite que la commune s'engage dans une dynamique de développement des infrastructures cyclables dans les villages. Nous pensons bien sûr à la création d'un réseau secondaire et pistes cyclables à partir du RAVel. Mais ces aménagements n'auront de sens que si les cyclistes du quotidien peuvent parquer leur vélo en toute sécurité aux abords de tous les lieux publics (écoles, crèches, centres sportifs, salles communales, ...) et des points

stratégiques d'inter-modalité (ex. gare de Lustin)

- **Sécuriser les traversées de village** par des aménagements routiers adéquats (ralentisseurs, rétrécissements, marquage au sol, ...). Tous les villages de l'entité sont concernés par d'importants problèmes de transit. Citons, à titre d'exemple, la route de Saint-Gérard à **Bois-de-Villers** ; elle mérite d'urgence des aménagements pour sécuriser le carrefour des « quatre-bras », mais aussi des aménagements piétons et cyclables pour rendre les nombreux commerces accessibles à pied ou à vélo aux habitants de la commune. Ou encore, à **Rivière**, où des aménagements sont nécessaires pour garantir la sécurité des usagers et des riverains de la grand-route.
- **Recréer un maillage de sentiers sécurisés.** Depuis plusieurs années, les conseillers communaux Ecolo demandent que la commune réalise une cartographie précise des sentiers existants sur la commune. Cette cartographie doit permettre de réhabiliter les sentiers aujourd'hui disparus, de mieux entretenir les sentiers qui demeurent, et d'assurer la pérennité des servitudes à usage régulier en défendant l'intérêt général face à l'intérêt particulier. En outre, Ecolo souhaite créer les nouveaux sentiers identifiés dans le projet de schéma de structure, et que la commune se dote ainsi d'un véritable maillage de sentiers. Ces efforts en faveur des sentiers serviront autant aux piétons de nos villages, qu'aux touristes-promeneurs (voir plus loin).
- **Organiser les abords d'écoles avec les enseignants et les associations de parents.** Les parents et les enfants qui se rendent à pied ou à vélo à l'école doivent pouvoir le faire en toute sécurité, sans être mis en danger par les voitures de ceux qui déposent leurs bambins. La situation est bien sûr très différente d'une école à l'autre, d'un village à l'autre, selon la taille de l'école et la configuration des lieux. Ecolo souhaite dialoguer avec les acteurs scolaires pour identifier avec eux les solutions qui correspondent le mieux à leur réalité.

*Exemple à suivre : dans de nombreuses communes, ce dialogue a permis d'organiser des « rangs à vélo », c'est-à-dire des groupes d'enfants et parents cyclistes qui se rendent en groupe et de manière sécurisée à l'école.*

## OFFRIR DES ALTERNATIVES CREDIBLES A LA VOITURE

Disposer d'une, voire de deux voitures par ménage coûte de plus en plus cher. Nombreux sont ceux qui voudraient pouvoir, pour des raisons économiques et écologiques, s'en passer davantage, voire s'en passer tout à fait. Or dans une commune semi-rurale comme la nôtre, les motifs de déplacement ne manquent pas : faire ses courses, conduire les enfants aux activités, faire du sport, aller voir une pièce de théâtre ou au cinéma à Namur, se rendre au travail. Pour tout cela, la commune doit être aux côtés des habitants et leur offrir des alternatives crédibles à la voiture, en partenariat avec les acteurs régionaux et fédéraux de la mobilité : TEC, SNCB.

### Ecolo propose de

- **Aménager la gare de Lustin.** C'est un atout majeur de notre commune : une gare directement reliée à Namur et à Bruxelles, et empruntée tous les jours par des dizaines de travailleurs et d'étudiants de notre commune. Pour cette

raison, il faut de toute urgence que la commune, en collaboration avec la SNCB et la SRWT, **sécurise l'accès routier à la gare**. Pour les piétons et les cyclistes, Ecolo souhaite que des **trottoirs dignes de ce nom et des itinéraires cyclables** soient aménagés et que le parking vélo soit mieux placé et sécurisé. Ecolo entend également renouer le contact avec la SNCB pour que la commune puisse proposer un projet relatif à **l'ancien hall des guichets** : il faut permettre aux usagers du train de s'abriter autrement que ce n'est le cas pour le moment.

- **Travailler avec les associations de village pour promouvoir le « VAP ».** Ecolo se réjouit que la commune ait suivi la suggestion formulée par des citoyens de mettre en place une initiative de Voitures à Plusieurs. Le système permet de faire se rencontrer facilement des automobilistes et des autostoppeurs d'un quartier qui partagent alors la même voiture pour effectuer le même trajet. C'est un moyen de déplacement complémentaire au transport en commun qui correspond très bien aux besoins d'une commune comme la nôtre. Quelques dizaines d'habitants sont inscrits et les panneaux ont fleuri dans nos villages. Il s'agit à présent de travailler avec les associations de village pour que les habitants connaissent et utilisent davantage ce service.
- **Evaluer l'utilisation du 5170 et du proxibus.** Outre le taxi social, la commune de Profondeville peut aujourd'hui compter sur deux services de navette : l'un du CPAS, l'autre de la commune. Ecolo souhaite qu'on puisse évaluer leur utilisation, notamment dans un souci de complémentarité : complémentarité entre eux, mais aussi complémentarité avec les services réguliers des TEC et de la SNCB : les horaires sont-ils bien pensés en lien avec les horaires des lignes de bus et de train ? touchent-ils effectivement les publics visés (aînés, personnes seules, ménages sans voiture) ? comment renforcer leur utilisation ?

## 5. PROFONDEVILLE, ESCALE DE CHARME DU TOURISME MOSAN

---

Notre commune dispose d'un formidable atout à développer sans tarder : le tourisme « vert ». Avec un HORECA bien implanté dans tous les villages de l'entité, la Meuse de plus en belle et propre à mesure que progressent les chantiers d'épuration, le RAVeL, un réseau de promenades, nos magnifiques vallées mosanes, une gare bien desservie, notre joker économique est également synonyme d'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune.

### Ecolo propose de

- **Transformer les locaux de la gare de Lustin en un point de départ touristique.** Lorsqu'un touriste descend aujourd'hui à la gare de Lustin, il doit être muni d'une bonne carte et du goût de l'aventure pour deviner que la commune dans laquelle il vient de descendre regorge de petits trésors touristiques ! Il est temps que la commune noue des partenariats avec la SNCB, les TEC, la Wallonie et la Province de Namur, pour transformer les locaux de la gare de Lustin en un point d'accueil touristique : dépôt des vélos achetés il y a 3 ans par la commune à destination des touristes, point de départ de promenades, informations sur la commune, ...
- **Développer un tourisme des saveurs.** Notre commune est riche de petits producteurs, artisans et chefs talentueux. Ecolo souhaite les réunir pour élaborer et promouvoir avec eux un tourisme des saveurs. Leur talent est la richesse et la fierté de nos villages ; valorisons-le !
- **Créer, réhabiliter et entretenir les sentiers pédestres.** Les sentiers sont importants pour le déplacement quotidien en toute sécurité (voir plus haut), mais ils sont aussi la voie royale pour un tourisme de proximité. Quel plaisir pour les promeneurs et les randonneurs du dimanche de traverser nos bois et nos villages.
- **Créer et entretenir des itinéraires cyclables.** Les cyclistes qui traversent notre commune par le RAVeL doivent pouvoir, en toute sécurité, circuler dans les villages de l'entité, à la découverte de notre patrimoine.
- **Protéger et valoriser notre patrimoine mosan, paysager et touristique et développer un tourisme des richesses naturelles.** Nous avons l'immense chance de bénéficier d'un cadre de vie exceptionnel. Le protéger, c'est important pour les habitants de nos villages, mais c'est aussi une opportunité touristique, et donc économique.
- **Soutenir les habitants qui souhaitent développer des formules de gîtes ruraux, tourisme à la ferme ou de chambres et tables d'hôtes.**
- **Développer le tourisme fluvial,** par une meilleure promotion du passage d'eau et la création, en partenariat avec les acteurs touristiques régionaux, d'une halte fluviale incluant une douche, un point d'eau et de l'électricité.
- **Mener une campagne de promotion touristique,** en partenariat avec la SNCB, la Wallonie et la Province de Namur, afin de mieux faire connaître les richesses de notre commune et sa grande accessibilité, par le rail, par le fleuve, le RAVeL ou la route.